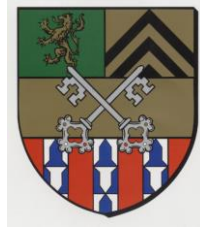


SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE BRUGNY-ABLOIS-VINAY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
DE
BRUGNY-ABLOIS-VINAY**

1, Place du Général de Gaulle
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS



**BRUGNY-
VAUDANCOURT**



**SAINT MARTIN
D'ABLOIS**



VINAY

Réunion du 17 décembre 2024

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 02/10/2024.
- 2- Admission en non-valeur
- 3- Prévoyance Santé centre de gestion
- 4- Questions diverses.

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU SISCOBAVI DU 17 DECEMBRE 2024

Etaient présents :

Membres de la commune de Saint Martin d'Ablois :

Mmes LEBEAU Emilie-Sophie, Mr DUPONT Benoît,

Membres de la commune de Brugny- Vaudancourt :

LEJEUNE André, Mr Antoine LIAGRE

Membres de la commune de Vinay :

Mmes COLLIN Josiane, Mrs LECOMTE Jérémy, Florence DECARRIER.

Membres absents excusés : Mme Catherine FONTANESI, Mme Maryline THIEBAUT, Mmes JUSTINE-CANIVEZ Isabelle, Mme OUDART Elise, BANCHET Alain (pouvoir à Mr LEJEUNE, Mr GAUTRON Rodolphe (pouvoir à Mr LECOMTE)

- Membre en exercice : 12
- Nombre de présent : 7 + 2 pouvoirs
- Nombre de votant : 9

Ouverture de la séance à 18h35

- Le quorum est atteint
- MME Emilie Sophie LEBEAU a été désignée en qualité de secrétaire de séance par l'Assemblée.

1. Approbation du procès-verbal du 2 octobre 2024

Après relecture du PV,

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Adopté à l'unanimité

2. Admission en non-valeur.

Le conseil souhaite poursuivre les relances et demandes explication pour l'arrêt de celle-ci.

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Adopté à l'unanimité

1. Prévoyant santé.

Après lecture des propositions il est proposé de souscrire à l'offre de base : Prévoyance invalidité

Taux de participation 50 % employeur, 50% salarié

Il est rappelé qu'à date anniversaire, il est possible de modifier les modalités

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Adopté à l'unanimité

2. Questions diverses.

Informations diverses :

- Il a été reconduit les cartes cadeaux offertes aux personnels, elles seront distribuées avec les prochaines paies
- Le prêt relais a été enfin soldé.
- Mme MESLAT n'est pas en état de reprendre le travail et restera en arrêt maladie jusqu'à son départ en retraite en avril 2025.
- L'éclairage de l'extension de la cantine a été remplacé par 8 dalles LED (574.4 € HT).
- Le terrain derrière l'école a été repris par COLAS avec un apport de terre végétal, l'entreprise doit intervenir pour l'engazonnement.
- Présence de moisissure dans la classe de la maternelle extension, sous le bureau de la maitresse.
- Présence de trace de nuisible dans la zone garderie cantine et dans la classe 5 élémentaire, le dératiseur est intervenu et doit proposer des solutions pour la cantine, des appâts ont été déposés dans la classe le problème semble résolu.

Fin de séance 18h50